

## TRANSPORTS

CARTE TAXIS



SORTIR PLUS



PAM 91



MON COPILOTE



SNCF



BONS DE TRANSPORT VSL ET  
AMBULANCE



PASS NAVIGO / AMETHYSTE



PASS'LOCAL

## Principe

Accès Plus est un service gratuit de la SNCF qui permet de bénéficier d'une assistance pour embarquer et débarquer des trains TGV, train classique ou Intercité. Ce service d'assistance est aussi bien disponible pour les trains nationaux, qu'internationaux.

Accès plus Transilien, est un service d'accueil, d'information et d'assistance, disponible sur l'intégralité du réseau Transilien d'Île-de-France.

## Conditions

La prestation Accès plus est destinée à toute personne dont la mobilité est réduite en raison de son handicap ou de son âge. Elle s'effectue depuis un lieu de rendez-vous fixé en gare, au moins 30 minutes avant le départ, jusqu'à votre place à bord du train. Et à l'arrivée, depuis votre place dans le train jusqu'à la sortie de la gare, ou d'un rendez-vous en gare, ou la station de taxi ou le train en correspondance du voyage.

La prestation prévoit aussi le portage de votre bagage (un bagage unique de 15 kilos maximum, sans portage supplémentaire possible, ni en poids, ni en nombre). Il ne s'agit pas d'un service d'accompagnement pendant votre voyage.

Le service Accès Plus Transilien est une assistance en gare et un voyage garanti sans frais supplémentaire si vous avez une carte d'invalidité supérieur ou égale à 80%. Une assistance en gare garantie grâce à l'aide d'un agent pour vous accueillir et si cela est nécessaire vous accompagner pour la montée et la descente du train. Il ne s'agit pas d'un service d'accompagnement pendant votre voyage. Un voyage garanti car en cas d'imprévu, l'agent ou le centre d'appels rechercheront avec vous une solution alternative pour que vous arriviez en gare de destination.

## Démarche

Pour réserver la prestation Accès plus, vous devez vous munir de votre titre de transport et remplir un formulaire pour chaque voyageur désirant bénéficier du service. Le formulaire peut être envoyé dès l'achat du titre de transport et jusqu'à 24h avant l'heure de départ de votre train.

Par téléphone composez le 36 35 puis tapez #45 ou dites « service » puis « Accès Plus » (service gratuit + prix appel) de 8h00 à 20h00, 7 jours sur 7.

Pour bénéficier du service Accès plus Transilien, par téléphone composer le 0 970 82 41 42 (prix d'appel non surtaxé quel que soit l'opérateur y compris depuis un mobile, ouvert 7j/7, de 8h00 à 20h00).

La SNCF propose également des offres d'accompagnement à titre payant, avec le service domicile + train. Ce service propose un accompagnement de la personne de son domicile jusqu'à la gare, mais aussi un accompagnement durant le voyage en train, ainsi que l'accompagnement de la personne depuis la gare d'arrivée jusqu'à son domicile. Ce service est opéré par des partenaires de la SNCF. La demande se fait directement en ligne sur le site : <https://domicile-train.senior-compagnie.fr/>



01 85 23 00 50

Retrouvez l'ensemble des  
fiches pratiques sur notre  
site internet  
[www.clicnordestessonne.fr](http://www.clicnordestessonne.fr)